



SSIAP 2 • Chef d'équipe de sécurité incendie

Service de sécurité incendie et assistance à personnes • Formation initiale

1 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.

2 PUBLIC ET PRÉREQUIS

PUBLIC VISÉ

- Agents de sécurité incendie SSIAP 1 souhaitant évoluer vers la fonction de chef d'équipe

PRÉREQUIS

- Être titulaire de la qualification SSIAP 1 en cours de validité
- SST ou PSE en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans
- Avoir exercé 1 607 heures en tant que SSIAP 1 durant les 24 derniers mois
- Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 2 mai 2005 (certificat médical de moins de 3 mois)

3 APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Veiller au respect de la sécurité du travail et à la formation du personnel en matière incendie
- Manager les équipes de sécurité et diriger le poste de sécurité lors des sinistres

4 MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

THÉORIE

- Exposés et débats avec support audiovisuel

PRATIQUE

- Travaux pratiques et mises en situation

5 ÉVALUATION ET VALIDATION

- Épreuves écrites (QCM) et orales (animation d'une séquence pédagogique)
- Épreuve pratique : gestion du PC en situation de crise

DURÉE ET EFFECTIF

FORMATION INITIALE

70 h hors examen

Jusqu'à 12 stagiaires

10 jours + 1 jour d'examen

TARIF 1 290 € par personne

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS

1 à 4 semaines selon les places disponibles



DATES

Disponibles sur le site internet ou sur demande



VALIDATION

Certificat de qualification SSIAP 2 délivré à l'issue de l'examen (jury BSPP)



LIEU (FORMATION EN INTER)

11/15 avenue de la Résistance

93100 Montreuil (métro Croix de Chavaux)



INTRA ENTREPRISE

Sur votre site, Paris, IDF et province sur demande



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Adaptation sur demande.

MULTI STAGIAIRES ET INTRA

Nous consulter

01 48 58 54 38

contact@fcs-formation.fr





§ AUTORISATION D'EXERCICE ET TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation conforme aux dispositions de l'**arrêté du 2 mai 2005 modifié** relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » (articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité).

Centre d'examen agréé par la BSPP, agrément n°093-0042.

6 MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Vidéoprojecteur et écran tactile interactif** : séquences vidéo relatives à la sécurité incendie, supports de cours individualisés remis aux apprenants
- **Désenfumage et compartimentage** : volets de désenfumage équipés de leur système de déclenchement, clapets coupe-feu équipés, porte coupe-feu avec bâti
- **Éclairage de sécurité** : blocs d'éclairage de sécurité permanents et non permanents
- **Moyens de secours** : SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, extincteurs (eau, poudre, CO₂), RIA, têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)
- **Simulation** : têtes d'extinction installées sur canalisation non alimentée, émetteurs-récepteurs, manomètre enregistreur des événements
- **Modèles d'imprimés** : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses, registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)

7 CONTENU PÉDAGOGIQUE

● Rôles et missions du chef d'équipe

38 h

- Gestion de l'équipe de sécurité, organisation de séances de formation, gestion des conflits, évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie, application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis feu

● Manipulation des systèmes de sécurité incendie

10 h

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux

● Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

6 h

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (Code du travail)

● Chef du poste central de sécurité en situation de crise

16 h

- Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants, prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers



Examen : épreuves écrites (QCM), orales (animation d'une séquence pédagogique) et pratiques (gestion du PC en situation de crise).

À savoir : le recyclage triennal du diplôme SSIAP 2 est obligatoire.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Grégory YOMTOB

Votre interlocuteur pour toute question sur le déroulé, l'adaptation du programme ou l'organisation de la session

